



M. Alain FONTANEL
Secrétaire National aux fédérations
Parti socialiste
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex

Paris, le 10 octobre 2012

Gaëtan GORCE

Sénateur
de la Nièvre

Maire de La
Charité-sur-Loire

Monsieur le Secrétaire National,

Lors de mon récent déplacement à Montreuil (93), j'ai été informé d'un certain nombre d'irrégularités constatées dans cette section.

En effet, 24 adhésions à la section de Montreuil viennent d'être confirmées alors que la liste de ces adhérents avait été communiquée après la date butoir officielle, et que ses membres n'avaient jamais été présentés à la section.

Cette validation est déjà choquante en soi ; elle l'est d'autant plus quand on sait qu'elle n'a pas été prononcée par le Bureau National des Adhésions mais par (je cite le document adressé) : « Mehdi Bellebna, assistant politique, secteur Élections/Fédérations ».

Cette décision fait en conséquence actuellement l'objet d'un nouveau recours au Bureau Fédéral des Adhésions.

C'est pourquoi la motion 2 demande à ce que le vote de ces 24 personnes puisse être effectué dans une urne séparée, et que ces voix ne soient comptabilisées, le cas échéant, qu'une fois la décision finale du BNA officiellement rendue.

J'ajoute que ces pratiques, qui semblent se développer à Montreuil depuis le printemps dernier, mériteraient moins d'être encouragées que dissuadées et sanctionnées.

Je m'étonne par ailleurs que les réunions de la Commission nationale d'organisation du Congrès n'aient fait l'objet d'aucun compte-rendu officiel, pouvant servir de référence dans la mise en place des décisions arrêtées. Une fois de plus, je me vois contraint de dénoncer des méthodes qui, par l'indifférence qu'elles traduisent à l'égard de nos procédures, ne peuvent que jeter un doute sur la sincérité de nos scrutins.

Je te prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire National, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gaëtan GORCE

PS : je viens également d'être informé de difficultés concernant les listes électorales à Aix-en-Provence par notre mandataire départemental...